

N° 651 - Semaine du 11 au 17 décembre 2006

Editorial

Je t'aime, moi non plus



Comme je l'ai dit, écrit et répété, notre relation avec notre pays natal et/ou d'origine a toujours été et reste conflictuelle, ambiguë et complexe. En tout cas, jusqu'à l'initiative de Almonadara d'organiser un colloque à Rabat seuls les aficionados des Amicales, cherchaient et obtenaient les faveurs du régime marocain. Aujourd'hui à lire les conclusions de ce colloque je présume que, les anciens opposants au régime et qui se flattaient d'être progressistes et de gauche veulent à tout prix remplacer les Amicales et devenir les seuls interlocuteurs et représentants de la communauté d'origine marocaine installée en Europe et ailleurs.

Il est vrai que, nous avons demandé depuis les années soixante, d'être reconnus en tant que citoyens à part entière et non comme « nos travailleurs à l'étranger » ou comme « MRE », citoyens de seconde zone. Nous avons toujours revendiqué le droit de participer démocratiquement et institutionnellement dans la construction d'un Maroc démocratique, libre et indépendant en y apportant notre contribution. Pourtant, nous n'avons jamais revendiqué d'être les représentants de la communauté marocaine pour ne pas tomber dans l'égarement, le délitre et l'aliénation. Ce péché, brigué et ambitionné par les amicalistes, lèches manches délateurs, que nous avons combattu durant des décennies avec fermeté, je le retrouve malheureusement dans les revendications actuelles de Almonadara.

Moi personnellement je dis, ce n'est ni victoire, ni avantage, ni triomphe. Si le Maroc, après quarante années d'expatriation veut nous reconnaître en tant que citoyens à part entière alors ce n'est que justice faite à notre égard. Par conséquent, nous ne pouvons pas encore exorciser quarante années d'injustice avant même de voir la fin du tunnel.

Si le Maroc accepte d'exaucer nos veux les plus légitimes de droit de vote et d'éligibilité alors c'est au Maroc que revient l'honneur de nous applaudir et de reconnaître « mea culpa » d'avoir occulté une partie importante de sa population pendant quatre décennies. Ce n'est que justice faite envers une communauté qui a participé largement et longuement au processus de construction d'un Maroc moderne et démocratique.

Pour montrer sa bonne volonté et, afin de démontrer que cette fois, la promesse deviendra réalité, je propose que le Maroc, via les corps diplomatiques et consulaires, fasse un geste fort et positif envers notre communauté en envoyant une lettre personnelle à chaque citoyen et citoyenne d'origine marocaine :

pour les remercier de leur apport important et de leur sacrifice pendant quatre décennies de labeur en octroyant annuellement à leur pays des recettes en devises (plus de 40,5 milliards de DH en 2005 seulement).

pour les informer de la décision de leur permettre de participer directement dans le choix de leurs représentants dans le parlement marocain et dans le Conseil Consultatif

En tout cas, le seul plus grand avantage que Almonadara a réussi à mettre en valeur c'est d'avoir mis cette problématique devant la scène politique au Maroc comme en Europe et ailleurs. Tous les citoyens marocains à l'intérieur comme à l'extérieur du Maroc ont en parlé et un certain débat s'est installé partout dans le monde. Tous les média ont investi le terrain de cette thématique et, dans les foyers, les cafés, les mosquées, des milliers de personnes, même les inactifs, se sont exprimés en donnant leurs critique, opinion, impression, jugement, commentaire, idée, pensée, avis, position etc.

Ayant vécu les années de plomb, les années d'immobilisme, les promesses non tenues, les rendez-vous manqués nous sommes devenus plus prudents et plus méfiants. Nous sommes devenus un peu plus coriaces aux charmeurs des partis politiques de gauche comme de droite et aux séducteurs officiels marocains ministres ou diplomates. La majorité silencieuse de la communauté d'origine marocaine est arrivé au stade de " Je t'aime, moi non plus ".

Personnellement, depuis belle lurette je ne rêve plus et, depuis longtemps j'ai perdu mon romantisme. Si une partie de mon cœur bat encore pour le Maroc, une autre partie bat pour la Belgique. C'est une bataille entre le romantisme idéal et le réalisme rationnel. C'est un déchirement qui ne peut durer éternellement. Un jour, même si je reste à cheval sur deux mondes différents, la balance doit irrémédiablement pencher manifestement vers l'un ou l'autre côté.

Cette dernière et ultime promesse sera sans aucun doute la goûte finale qui va déborder soit dans la déception et l'amertume, soit dans l'espoir d'un Maroc Etat de Droit, de nouvelles génération de demain, et une nouvelle relation de confiance pour une nouvelle et éventuelle déclaration passionnelle " Je t'aime, moi aussi ".

[Sarie Abdeslam](#)

17 décembre 2006

[**Top**](#)

Maroc





CONSULAT GENERAL DU MAROC : LIEGE

CONSUL GENERAL : M. MOHAMED MOUADI
CHANCELLERIE : 54, QUAI SAINT LEONARD 4000 LIEGE

Téléphone : 00 (32) 42 27 41 59
Fax : 00 (32) 42 27 55 64

E-mail : cons.mm@skynet.be

Province de Liège, Province de Namur, Province de Luxembourg, Province du Hainaut.

Corps Diplomatique et Consulaire belge accrédités au Maroc

AMBASSADE : RABAT

AMBASSADEUR : Mme CRISTINA FUNES NOPPEN
6, AVENUE DE MARRAKECH - B.P. 163 - 10000 RABAT -
Téléphone : (212-37) 26 80 60
Fax : (212-37) 76 70 03
E-mail : info@ambabel-rabat.org.ma

CONSULAT GENERAL : CASABLANCA

CONSUL GENERAL : Mme.NANCY ROSSIGNOL
9, Rue Al Farabi 20 000 - CASA BLANCA -
Téléphone : (212-22) 22 30 49
Fax : (212-22) 22 07 22

CONSULAT : TANGER

CONSUL : M. LUC DE LOBEL
41, BD MOHAMED V, RESIDENCE ALWAHA (2ème ETAGE) - Tanger -
Téléphone : (212-39) 94 11 30
Fax : (212-39) 94 11 30

Le Maroc en Chiffres

Selon le Recensement général de la population et de l'habitat, réalisé entre les 2 et 20 septembre 2004

Le Maroc compte près de **29,9** millions d'habitants
La population légale du Maroc a atteint **29.891.708** habitants

29.840.273 Marocains
51.435 étrangers

Progression : **14,6** pc par rapport à 1994

16.463.634 citadins
13.428.074 ruraux
taux d'urbanisation : **55,1** pc.

Taux d'accroissement démographique annuel moyen **1,4** pc
Taux d'accroissement démographique entre 1982 et 1994 **2,1** pc

Grand-Casablanca (**3,6** millions)
Souss-Massa-Draa (**3,1** millions)



Marrakech-Tensift-Al Haouz (**3,1** millions)
0,3 pc à Oued Eddahab-Lagouira
8,3 pc à Tanger-Tétouan.

Document de Travail n°18 :

Rapport sur le risque-pays du Maroc

Juin 2006 - Jérôme Sgard (jerome.sgard@cepii.fr), Cepii et Université de Paris-Dauphine

Ce rapport montre qu'en dépit de résultats satisfaisants ces dernières années et d'une absence de risque d'investissement majeur, le Maroc reste une économie volatile. Les relations entre l'Etat et les acteurs privés restent peu propices à l'émergence d'une dynamique de rattrapage.

Communiqué

Le Premier ministre s'est engagé en juillet 2005 à procéder à une concertation préalable sur tous les aspects du plan d'action de lutte contre la corruption et en particulier sur la création de l'Instance indépendante chargée de l'investigation, du suivi et de la détection de la corruption prévue par la Convention des Nations-Unies contre la corruption signée par le Maroc le 9 décembre 2003 et non encore ratifiée à ce jour.

Lire la suite...

Le "Débat transnational sur l'émigration marocaine", organisé du 8 au 10 décembre courant à Rabat, a débouché dimanche sur un appel à la révision des accords conclus entre le Maroc et les pays d'accueil dans le domaine de la migration.

Les intervenants à la clôture de cette rencontre, organisée par le collectif "Al Monadara" et le réseau marocain Euro-Med des organisations non-gouvernementales, ont exprimé le souhait que cette révision adapte ces accords aux besoins des émigrés dans les pays d'accueil.

Ils ont également recommandé la conclusion d'accords avec les pays auxquels le Maroc n'est pas lié par des relations de coopération en la matière, l'objectif étant d'assurer la protection des intérêts et droits fondamentaux des émigrés.

L'accent a d'autre part été mis sur la nécessité d'initier la formation de magistrats spécialistes des questions de la migration et de sensibiliser la femme émigrée à ses droits, notamment son droit au travail dans le pays d'accueil.

Evoquant la contribution des Marocains résidant à l'étranger (MRE) au développement du Maroc, les participants se sont prononcés pour la mise en place de conditions permettant à ces derniers d'investir avec facilité dans le pays d'origine.

Une attention toute particulière doit être accordée aux immigrés à la retraite, notamment à travers la création de centres d'information dans les pays d'accueil, soulignent-ils.

Concernant le volet "médias et migration", les participants à ce débat, organisé avec le soutien du Conseil consultatif des Droits de l'Homme (CCDH), estiment important l'élaboration d'une

"stratégie médiatique" destinée à faire contrepoids à l'image négative véhiculée par les médias occidentaux sur les immigrés.

Ils ont, d'autre part, appelé à la levée du blocus imposé aux Marocains séquestrés dans les camps de Tindouf, dans le sud algérien et réitéré leur solidarité avec les peuples palestinien et irakien.

Ce Débat a permis de faire le bilan des politiques marocaines en matière d'émigration et d'analyser la situation socio-économique des MRE et les effets des politiques européennes d'immigration sur les communautés marocaines.

La séance de clôture s'est déroulée en présence, notamment, du ministre de l'intérieur, M. Chakib Benmoussa, du ministre délégué aux affaires étrangères et à la coopération, M. Taïb Fassi Fihri, du ministre déléguée chargée des Marocains résidant à l'étranger, Mme Nouzha Chekrouni, et du secrétaire général du ministère de la justice, M. Mohamed Lididi, ainsi que des représentants d'ONG et d'associations des marocains à l'étranger et de communautés étrangères au Maroc (Mali et Espagne).

Source: MAP

11.12.2006 | 11h53

Opinion

Al Monadara : La montagne qui va accoucher d'une souris

Ayad Ahram

Militant des droits de l'homme (Maroc)

Les 8, 9 et 10 décembre 2006 Rabat accueille le « débat transnational » dans le cadre du collectif Al Monadara. Une occasion en or pour la MAP (Agence de presse étatique) de coller à l'actualité. Il ne faut pas être journaliste-médium pour prédire ce qu'écrirait la MAP à l'occasion du 58ème anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'Homme. Voici par anticipation à quelques mots près ce qu'on pourrait lire par exemple dans les journaux officiels et semi-officiels du Maroc :

<http://www.almonadaramag.canalblog.com>

Emigration Illégale: Le Rapatriement des Mineurs Marocains en Italie Est Imminent

Libération (Casablanca)

ACTUALITÉS

13 Janvier 2006

Publié sur le web le 13 Janvier 2006

Rabat est sur le point de signer avec Rome un mémorandum d'entente sur le rapatriement des mineurs migrants non accompagnés qui se trouvent en Italie. L'information a été donnée par la ministre chargée des Marocains résidant à l'étranger, Mme Nouzha Chekrouni, en réponse à une question orale à la Chambre des conseillers.

Cette signature imminente sera le prélude au commencement des opérations de rapatriement des mineurs installés illégalement dans ce pays vers le Maroc. Le gouvernement, comme l'a souligné Mme Chekrouni, prendra toutes les mesures nécessaires pour mettre fin à l'immigration clandestine des enfants, un phénomène qu'il faut éradiquer du moins endiguer, car il a des répercussions négatives sur l'image du Maroc.

Il veille également à trouver des solutions adéquates pour lutter contre ce phénomène déplorable et surmonter son impact négatif à travers une coopération avec les pays concernés et la réalisation de projets accompagnant l'intégration sur la base d'une approche globale qui doit viser la réalisation du développement durable dans l'ensemble des domaines et s'inscrire dans le cadre de la "stratégie nationale de promotion des droits de l'enfant".

Cette nouvelle donne sur l'épineux dossier de l'immigration illégale fait suite à l'audience accordée, le 30 décembre dernier, à l'ambassadeur du Royaume par le ministre italien des Affaires étrangères, Gianfranco Fini qui avait informé le diplomate marocain de l'augmentation enregistrée des émigrés illégaux en provenance du Maroc pour atteindre 32% en 2005 contre 2,4% en 2004.

Par ailleurs, une patera, transportant 38 immigrants subsahariens, qui était à la dérive au large de Fuerteventura et recherchée depuis mercredi, a été retrouvée jeudi matin, ont indiqué des sources du service aérien canari de sauvetage.

Des effectifs de sauvetage maritime ont lancé, mercredi après-midi, des opérations de recherche de cette embarcation, après que le service de coordination de sauvetage ait reçu vers 17h00 un appel téléphonique d'un individu indiquant que la barque se trouvait en difficulté et sur le point de chavirer à cause d'une panne de moteur.

L'embarcation a été localisée par un avion jeudi matin vers 9h00, à quelque 24 miles au sud de l'île de Fuerteventura, ont ajouté les mêmes sources, précisant que les immigrants, tous des hommes d'origine subsaharienne, avaient fait trois jours de traversée pour gagner le littoral canarien.

Les mauvaises conditions climatiques, que connaît la région, ont rendu difficiles les opérations de secours de ces immigrants, dont les pays d'origine n'ont pas été révélés.

Les mêmes sources ont signalé qu'une autre embarcation transportant 26 candidats à l'immigration clandestine a été interceptée, mercredi soir, par la garde civile, à son arrivée au sud de l'île de Tenerife.

<http://fr.allafrica.com/stories/200601130364.html>

NDLR : Je vous propose la lecture du texte intégral de la convention mineurs

<http://www.conventionmineur.canalblog.com>

Des MRE heureux d'être retournés au Maroc

Le Haut commissariat au Plan a présenté, hier à Casablanca, les résultats d'une enquête sur les MRE qui sont retournés au Maroc. 66,1% d'entre eux affirment vivre mieux depuis leur retour.

Le Haut commissariat au Plan a présenté, hier à Casablanca, les résultats d'une enquête sur les MRE qui sont retournés au Maroc. Analphabètes, dans leur majorité, ils font partie de la première vague d'émigrants qui avait quitté le Royaume durant les années 60.

Réalisée entre octobre 2003 et janvier 2004 dans les régions du Grand Casablanca et du Souss-Massa-Drâa, cette enquête a pour objectif d'étudier les différents aspects du phénomène de la migration de retour.

L'étude se décline en quatre axes, à savoir le profil démographique et socio-économique des migrants de retour, leurs parcours migratoires, les conditions de leur insertion économique et sociale

au Maroc et l'impact de leur séjour à l'étranger. Concernant le premier volet, «ces migrants ont eu un parcours relativement long puisque près de 58 % d'entre eux ont séjourné à l'étranger pour une durée supérieure à 20 ans et 72,5% d'entre eux sont âgés de plus de 60%», a indiqué Mohamed Bijaâd, secrétaire général du HCP, hier lors du séminaire consacré à la présentation des résultats de cette enquête. Selon cette dernière, les MRE de retour sont en majorité analphabètes puisque près des deux tiers (61 %) sont sans niveau scolaire. En outre, 12,4 % des enquêtés ont à peine fréquenté le niveau du préscolaire coranique. La proportion des personnes ayant acquis un niveau d'instruction supérieur atteint seulement 3,3 %.

Les données de l'enquête en matière de maîtrise de la langue du pays d'accueil, qui est un outil fondamental pour l'intégration, révèlent une situation d'isolement linguistique relativement important des enquêtés. «Près de 27 % ne connaissent pas la langue du pays d'accueil et seulement 19,8% savent la lire et l'écrire, bien que 53,5% arrivent à parler cette langue», ajoute M. Bijaâd lors de son intervention.

A ce sujet, l'analyse des données de l'étude révèlent que les migrants issus du milieu urbain manifestent davantage d'aptitude à lire et écrire la langue du pays d'accueil que leurs homologues ruraux.

Par ailleurs, l'examen de la répartition selon le pays de destination des migrants de retour enquêtés fait ressortir que l'Europe, en particulier la France, est la destination de choix des Marocains. Près de 89,3% des personnes interrogées ont vécu en Europe occidentale contre 7,2% dans les pays arabes. La majorité des migrants de retour au Maroc se concentre dans l'Hexagone avec 73%.

Sur le plan de leur réinsertion, le rapport de l'enquête indique que la réinstallation des MRE au Maroc semble globalement se dérouler dans de bonnes conditions. 66,1% affirment vivre mieux depuis le retour au Maroc contre 18% qui soutiennent le contraire.

Néanmoins, ce retour n'est pas toujours conçu comme un projet définitif puisque 18,4% ont exprimé leur intention de migrer de nouveau.

L'apport économique

L'enquête a démontré que les migrants de retour au pays ont tendance à investir dans les activités tertiaires (26,9%) notamment le commerce, les activités secondaires (15,2%) ou le secteur primaire (12,4%).

En outre, l'étude a mis en évidence la contribution des MRE au développement économique de leurs localités d'origine : 53,1% d'entre eux ont participé au financement d'au moins un équipement collectif, avec en tête les mosquées, suivies par l'alimentation en eau potable, les routes et les projets d'électrification rurale.

Le 15-12-2006Aujourd'hui le Maroc.

Par : Khadija Skalli

[Top](#)

Belgique

Par Ricardo Gutiérrez, Le Soir, le 12 décembre 2006

Nouvelle vague de perquisitions, lundi matin, dans le cadre de nouveaux soupçons de malversations à l'Exécutif des musulmans de Belgique (EMB).

Les domiciles de l'ex-président, Mohamed Boulif, et de son beau-frère ont été fouillés par la police, qui a emporté ordinateurs et documents comptables.

L'opération a été déclenchée à la demande du juge d'instruction bruxellois Michel Claise, qui avait déjà mené l'enquête sur les prétdendus départements de fonds dont on suspectait le prédécesseur de M. Boulif à la tête de l'EMB, Nordin Maloujahmoum.

Là encore, l'affaire avait commencé par une série de perquisitions, le 16 septembre 2004, au siège de l'Exécutif musulman et dans une dizaine de domiciles privés. Abusivement visé par une plainte mal intentionnée, d'un membre de l'Exécutif, Nordin Maloujahmoum avait été blanchi de tout soupçon, en juin 2005.

Au terme des perquisitions, lundi matin, les enquêteurs ont saisi des ordinateurs et des documents comptables. Ils s'intéressent notamment à une facture de 33.000 euros acquittée par l'EMB. « Je suis serein : j'ai pu justifier dans les détails ces fournitures de matériel informatiques », réagit le beau-frère de M. Boulif, qui assurait de longue date, à l'EMB, des prestations en tant qu'informaticien.

Depuis Bahrein, Mohamed Boulif se dit écouré par les perquisitions : « S'il s'agit de vérifier des factures, il y a d'autres manières que de débarquer à 6 heures du matin, de saisir les passeports de mon épouse et de mes enfants et de fouiller jusqu'au contenu du réfrigérateur ! »

Le parquet de Bruxelles livrera sa version des faits ce mardi.

Nouvelles perquisitions autour de l'Exécutif musulman de Belgique

Belga

Mis en ligne le 12/12/2006

La Libre Belgique

De nouvelles perquisitions ont été menées mardi à la demande du juge d'instruction Claise dans le cadre de nouveaux soupçons de malversations à l'Exécutif musulman de Belgique (EMB). Une vague de perquisitions menées déjà lundi avaient été rapportée mardi par le quotidien Le Soir. Les domiciles de l'ex-président Mohamed Boulif et de son beau-frère avaient été fouillés lundi et des ordinateurs et des documents avaient été emportés.

Le parquet de Bruxelles a indiqué mardi que le juge d'instruction a fait procéder par un réviseur d'entreprises à un examen des comptes de l'asbl Gestion de l'Exécutif des Musulmans de Belgique et que cet examen avait justifié les perquisitions de lundi et mardi. Le juge d'instruction a agi sur une plainte de la ministre de la Justice portant sur des soupçons, fondés sur un rapport d'audit établi par un expert comptable, de détournements dans le chef des précédents dirigeants de l'Exécutif des Musulmans.

L'enquête porte sur des factures adressées à l'asbl Gestion du EMB par deux sociétés commerciales dans lesquelles le précédent dirigeant de l'asbl a des intérêts familiaux voire personnels. Les investigations s'attachent également à vérifier les raisons pour lesquelles une personne a versé à la prison de Forest, au nom de l'asbl, des frais de cantine pour le compte du détenu Nizar Trabelsi. La somme versée est d'un montant réduit, a précisé le parquet de Bruxelles.

Le juge Claise avait déjà mené une enquête sur de prétdendus détournements de fonds dont avait été

suspecté le prédécesseur de M. Boulif, Nordin Maloujahmoum qui avait néanmoins été blanchi en juin 2005.

La Couleur du Sacrifice

LUNDI 18 DECEMBRE 2006 A 19H

EXTRAITS DU FILM SUIVI DE CONFERENCES-DEBATS

AVEC : LE REALISATEUR MR MOURAD BOUCIF

ACCOMPAGNE D'UN ANCIEN TIRAILLEUR

EN PRESENCE DU PRESIDENT DU MRAX,

MR RADOUANE BOUHLAL.

LIEU DE LA RENCONTRE :

LA SALLE "LA BRAISE"

RUE ZENOBE GRAME, 21

6000 CHARLEROI

Concours de photos et slams

dans le cadre de la campagne européenne de jeunesse Tous différents tous égaux,

Date limite de remise des créations: 31 janvier 2007

Des questions: contactez Pascale Samyn (pascale.samyn@cfwb.be ou 02 227 52 80)

APPEL AUX CANDIDATURES

Visite thématique: les jeunes et la politique communale/municipale

Vous avez entre 18 et 30 ans, vous résidez en Wallonie ou à Bruxelles

Vous êtes intéressés par la politique communale

Venez échanger sur ce thème en participant avec de jeunes québécois à la visite qui aura lieu en Communauté française du 17 au 26 février 2007

Ne rater pas cette occasion d'établir des partenariats pour de futurs projets !

Infos, conditions et formulaire: www.lebij.be (rubrique ACTUALITES)

Date limite de remise des candidatures: 9 janvier 2007

Des questions: contactez Marianne Manes (marianne.manes@cfwb.be ou 02 227 52 76)

Bureau International Jeunesse
20-22 rue du commerce 1000 Bruxelles.

Tél. 02-219 09 06.

Fax. 02-218 81 08

[Top](#)

Europe

[Les financements de la BEI au Maroc](#)

Date de publication : 24/09/2004

Les actions de la BEI en faveur des pays partenaires méditerranéens (PPM) dans le cadre de la Facilité euro-méditerranéenne d'investissement et de partenariat (FEMIP).

des sans-papiers, soit à retourner de force chez eux.

Il ne s'agit pas seulement, en organisant, selon l'expression de Nicolas Sarkozy, l'immigration "choisie", de venir en aide aux pays du Sud, il en va aussi de l'intérêt de l'Europe, dont la démographie est déclinante et qui a besoin de l'apport de populations étrangères pour retrouver son dynamisme.

La plupart des Etats européens tiennent cette évolution pour inéluctable, même si certains de ses effets les inquiètent. Ils commencent à s'y préparer. La Commission européenne multiplie les études, les rapports, les communications pour montrer que l'ouverture partielle de leurs frontières leur sera bénéfique et qu'il vaut mieux essayer de gérer les flux migratoires plutôt que de les subir de plein fouet, au risque d'aiguiser les antagonismes ou de provoquer des réactions de rejet. Les autorités européennes s'efforcent donc de définir une politique commune d'immigration légale. Cela ne va pas sans difficultés, les Etats membres voulant rester maîtres de leur stratégie et en particulier des éventuels quotas qu'ils pourraient être appelés à fixer. Mais la réflexion progresse.

Tout le monde convient désormais que le contrôle des flux migratoires passe notamment par des accords avec les pays africains, dans le cadre d'un vaste partenariat entre les deux continents, dont les conférences de Rabat, en juillet, et de Tripoli, en novembre, ont posé les jalons. Le temps presse, disent les Européens. Le moment est venu de mettre en oeuvre ces excellents principes et de passer au stade des réalisations concrètes.

Pour sortir des grandes proclamations et entrer dans le vif du sujet, la Commission européenne vient de présenter des propositions, dont l'une des plus spectaculaires vise à créer dans les pays d'Afrique des "centres de migration", qui seraient, selon le commissaire Franco Frattini, des "agences de placement", où s'opérerait la rencontre entre l'offre et la demande.

D'un côté, l'Union européenne indiquerait aux candidats à l'immigration les types d'emplois qu'elle est prête à leur offrir et les conditions requises pour y postuler. De l'autre, les Etats africains feraient connaître, à travers des "profils migratoires" définis pays par pays, les caractéristiques de leur main-d'oeuvre. Des formations - linguistiques, professionnelles - pourraient être dispensées dans ces centres, en partie financées par l'Union européenne. La gestion des travailleurs saisonniers, des étudiants ou des chercheurs candidats au départ pourrait également y être assurée. En échange, les pays concernés s'engageraient à faciliter le rapatriement de leurs immigrés clandestins, en signant avec l'UE des accords de réadmission.

Les gouvernements européens ont réagi avec prudence à ces propositions. La plupart d'entre eux n'ont pas caché que leurs priorités allaient plutôt au renforcement des frontières extérieures face à l'immigration clandestine et à l'intégration des immigrés déjà présents sur le territoire de l'Europe. Ils ont également rappelé que l'immigration légale est d'abord, comme l'a dit le gouvernement danois, "une affaire nationale" et qu'il faut tenir compte de la situation des marchés du travail. Il n'empêche : l'idée que les immigrants peuvent être les bienvenus en Europe fait son chemin. C'est plutôt une bonne nouvelle.

Thomas Ferenczi
Article paru dans l'édition du 08.12.06.

[Top](#)

[Agenda](#)

5ème conférence ministérielle du Groupe 5+5 consacrée à l'immigration.

- France
- Italie
- Espagne
- Malte
- Portugal

- Algérie
- Tunisie
- Mauritanie
- Libye
- Maroc

(Le Maroc a été représenté par le ministre de l'Emploi, Mustapha Mansouri)

Quatre conférences ont déjà eu lieu :

Tunis (2002)

Rabat (2003)

Alger (2004)

Paris (2005).

Deux conférences euro-africaines ont déjà eu lieu.

Rabat, les 10 et 11 juillet

Tripoli, le 23 novembre

Un sommet des chefs d'Etat du Groupe 5+5

Tunis le 5 janvier 2004

Allemagne

Le Prix scolaire allemand pour une école primaire de Dortmund avec beaucoup d'élèves immigrés

Le Président Köhler lance un appel en faveur de réformes pédagogiques courageuses

Enseigne de l'école primaire 'Kleine Kielstraße' à Dortmund Le Président fédéral, M. Horst Köhler, a demandé aux écoles allemandes davantage de courage pour réaliser des réformes pédagogiques. Lundi dernier à Berlin, lors de la cérémonie de remise du Prix allemand de l'école, doté de 50 000 euros, à une école primaire de Dortmund comptant 83 pour cent d'élèves d'origine étrangère, M. Köhler a rendu hommage à l'engagement et au plaisir d'enseigner des professeurs, malgré les conditions les plus difficiles. D'autres prix dotés de 10 000 euros chacun ont été remis à des Gesamtschulen intégrées de Cassel, Brunswick, Iéna et Hambourg. Le concours organisé pour la première fois par la Fondation Bosch recherchait les 'meilleures écoles d'Allemagne'.

M. Köhler a expliqué que les établissements récompensés se distinguaient par le fait que les enseignants et les élèves "s'y sont mis en route ensemble et avec succès afin d'assurer l'accès à l'éducation pour tous". Ces écoles montrent notamment "de manière exemplaire comment enseigner ensemble à des élèves handicapés ou non, en difficulté scolaire ou surdoués". Selon le Président, il n'est plus tolérable que le système scolaire allemand se distingue par des opportunités d'accès à l'éducation inégales, des résultats scolaires décevants au niveau international et un nombre bien trop élevé d'échecs scolaires. Il a cependant insisté que "les critiques justifiées" du système ne devaient pas mener à "dire du mal de tous les élèves, enseignants et établissements". "Car de nombreuses écoles réalisent des choses extraordinaires au quotidien," a rappelé M. Köhler. Le Prix de la meilleure école peut aider à attirer l'attention vers, "celles qui ont réussi à créer l'enthousiasme pour la performance et la créativité".

481 écoles s'étaient portées candidates, 18 ont été retenues au premier tour. Le jury de haut niveau a examiné les performances, "la manière de gérer la diversité" des origines sociales et ethniques, la qualité de l'enseignement, "le respect mutuel" et les solutions pacifiques aux conflits, l'ambiance dans l'école et la vie scolaire. L'école primaire gagnante 'Kleine Kielstraße' de Dortmund combine,

d'après le jury, "la passion pédagogique avec un savoir-faire professionnel et une gestion de qualité moderne". Les enfants du quartier sont originaires de 20 pays et arrivent avec un bagage linguistique des plus inégaux.

"Mieux faire - c'est possible" tel était le thème du concours organisé par la Fondation Robert-Bosch et la Fondation Heiderhof avec l'hebdomadaire "Stern" et la chaîne télévisée publique ZDF cinq ans après le choc des mauvais résultats allemands à l'étude PISA de l'OCDE. Toutes les écoles qualifiées seront intégrées dans une nouvelle académie de développement scolaire. Les bons exemples pourront faire des émules. Les candidatures pour la prochaine édition du concours seront acceptées à partir du 1er mars 2007.

Source : dpa. 13.12.2006

**L'immigration n'est ni une question ni un problème :
c'est un fait !**